|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F |  |
|  |
| Avis n° 12/2020  |

**Arrangement de La Haye concernant l’enregistrement international des dessins et modèles industriels**

**République de Moldova : Fermeture de l’Office**

1. L’Agence nationale de la propriété intellectuelle (AGEPI) de la République de Moldova a informé le Bureau international de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) qu’elle est fermée au public depuis le 30 mars 2020, et ce jusqu’à nouvel ordre.
2. En conséquence, en vertu de la règle 4.4) du Règlement d’exécution commun à l’Acte de 1999 et l’Acte de 1960 de l’Arrangement de La Haye, tout délai concernant cet Office prévu en vertu du système de La Haye et expirant un jour où l’AGEPI n’est pas ouverte au public, expire le premier jour suivant où l’AGEPI est rouverte au public.
3. Pour de plus amples informations, les utilisateurs du système de La Haye peuvent consulter le site Web de l’AGEPI à l’adresse suivante : <http://www.agepi.gov.md/en>.

Le 20 avril 2020